

FICHE

ARTISTE  
**121 JEAN-CLAUDE SCHAUENBERG  
AVEC ATELIER IMPACT**

TITRE DE L'ŒUVRE

—  
peinture murale

RÉALISATION

1992

BÂTIMENT

Service de l'éducation physique  
et du sport  
(SEPS)

LIEU

chemin de Maillefer 35  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

N° BÂTIMENT

133.1111

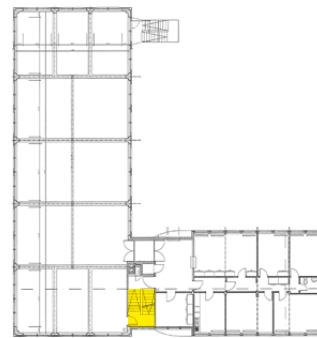
TYPE DE PROCÉDURE

commande directe

JURY

PRÉSIDENTE DU JURY  
Mousse Boulanger  
MEMBRES DU JURY  
Yann Borboën  
Hans-Rudolph Braun  
J. Cretton  
N. Mercier





JEAN-CLAUDE SCHAUBENBERG

Après avoir obtenu ses diplômes à l'École normale en 1959, puis à l'ECAL en 1965, Jean-Claude Schauenberg enseigne le dessin et expose pour la première fois en 1968 à la Galerie du Vieux-Quartier à Montreux. Cette même année, il fonde avec Henri Barbier et Jean Scheurer le groupe *Impact* à Lausanne, précurseur du mouvement de contestation sociale. L'œuvre bouge au début des années 1970. Dans ce contexte, il participe à des actions, réalise des happenings, organise des festivals d'art vidéo. Il expose régulièrement dans la galerie que l'association anime à Lausanne jusqu'en 1975 et collabore à sa revue *Art Power*. En 1971, il présente son travail à Bâle et à Zurich, puis expose à l'étranger. Il voyage en Europe et en Afrique du Nord. En 1973, avec le groupe *Impact*, il conçoit l'« animation visuelle » de l'École cantonale d'infirmières à Vevey et réalise le film *Les circulations dans les HLM*. En 1976, il participe à l'organisation d'une action à Lausanne intitulée *Des voitures au musée* qui suscite une violente polémique. Dès 1979, il réalise plusieurs peintures murales à Lausanne, notamment des trompe-l'œil à la place Auberjonois en 1982 et à la rue du Petit-Chêne en 1991. Il participe à l'exposition 20 ans d'*Impact* dans des ateliers collectifs à Chavannes-près-Renens en 1988. En 1990, il réalise une fontaine végétale pour la prison du Bois-Mermet à Lausanne et, en 1994, peint le plafond de la salle de spectacles de La Marive à Yverdon-les-Bains.

Après une phase préliminaire de peintures abstraites riches en matière jusqu'en 1969, Schauenberg compose des *Signaux* à l'émail sur aluminium adoptant les stratégies graphiques de la signalisation routière et urbaine. Netteté des surfaces, délimitation impeccable et orthogonalité des signes graphiques, visibilité emblématique, contraste des couleurs uniformes et standard sont sensés dénoncer, dans leur surenchère, l'utopie moderniste de la transparence absolue du signe dans un univers fonctionnel, égalitaire et continu. Cependant l'unicité des pièces, leur décontextualisation par assomption dans le champ culturel selon une stratégie de détournement des signes médiatiques propre au pop art et, par conséquent, l'absence de référent

font avorter le symbole de sa fonction indicative ou prescriptive. Le signe se retourne sur lui-même et interroge le sémiotique tout comme l'esthétique.

Ayant ainsi adopté une stratégie de la mise en garde contre la mise au pas par un détournement ironique du signe, Schauenberg pousse plus avant l'expérience en codant selon un système de hachures nos clichés picturaux les plus éculés. Se rapprochant de l'art conceptuel, il porte ce procédé jusqu'à suspendre l'iconicité du sujet en livrant au regard des tableaux chiffrés, singeant ainsi l'opacité des codes informatiques envahissants.

Dans les années 1980, fin de la période des utopies sociales, Schauenberg, partisan du contrepied, entreprend un retour sur soi et commence à tenir un journal dessiné dès 1982. Son langage adopte alors une forme plus expressive. Dès les années 1990, en peignant des enchevêtrements d'herbes et de fleurs parfois dorés, à partir de gros plans de prairie projetés sur les toiles, il décide de s'en tenir aux jeux de surface sensuels, aux papillonnements décoratifs et rétinien. C'est alors que, paradoxalement, dans la profusion des motifs, puis leur réduction, il réussit à nous plonger progressivement au cœur d'espaces organiques microscopiques ou interstellaires, de mondes vibratoires – l'échelle se perd – qui suggèrent l'équilibre complexe d'un chaos originel.

*d'après Alberto de Andrés, 1998*

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de : CHF 40 000.- TTC.

ARCHITECTE MANDATAIRE

N. Mercier LAUSANNE